

Avis de constitution

SOCIETE « AGENCE GENERALE AXA PREMIUM VGE » en abrégé « APVGE »

Siège ABIDJAN MARCORY ZONE 4 IMMEUBLE LE BELIER, REZ-DE-CHAUSÉE, ENTREPOT A, Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/03/2025, et enregistrés au CEPICI le 17/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AGENCE GENERALE AXA PREMIUM VGE » en abrégé « APVGE »

Objet : La Société a pour objet, directement ou indirectement, en République de Côte d'Ivoire et à l'étranger : La commercialisation de produits d'assurance

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN MARCORY ZONE 4 IMMEUBLE LE BELIER, REZ-DE-CHAUSÉE, ENTREPOT A, Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) M COULIBALY FOUSSENI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-05354 du 12/05/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°29393/GTCA/RC/2025 du 12/05/2025

